



## Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

24 | 2016

Weber et Finley. Controverses sur l'Antiquité

---

# Observations d'un « profane » sur une réception singulière, celle de Weber « historien » de l'Antiquité

Essai introductif

François Chazel

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5396>

ISSN : 1963-1820

### Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

### Référence électronique

François Chazel, « Observations d'un « profane » sur une réception singulière, celle de Weber « historien » de l'Antiquité », *Trivium* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 28 octobre 2016, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5396>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2019.



Les contenus de la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Observations d'un « profane » sur une réception singulière, celle de Weber « historien » de l'Antiquité

Essai introductif\*

François Chazel

---

- 1 Les grandes lignes de cette réception sont connues ; et nous ne prétendons nullement en la matière apporter de quelconques « révélations ». Il se peut cependant, l'auteur de ces lignes n'étant ni spécialiste de l'Antiquité ni, plus généralement, historien, qu'un regard extérieur contribue à en éclairer telle ou telle dimension, voire à en isoler tel facteur significatif. Il est peut-être plus facile de surmonter les incompréhensions ou les malentendus entre les différentes disciplines traitant de l'Antiquité lorsque l'on ne s'inscrit dans aucune d'entre elles. Ce texte n'en a pas moins – et d'abord – un caractère exploratoire.
- 2 Pour commencer, nous nous permettrons, puisque la nature de notre propos nous dispense d'une présentation linéaire, de faire un bon de plus de 40 ans après la mort de Weber jusqu'à l'article de l'éminent historien allemand, Alfred Heuss, « Max Webers Bedeutung für die Geschichte des griechisch-römischen Altertums » (1965). Celui-ci y formule le jugement abrupt selon lequel « on peut en définitive affirmer que les sciences de l'Antiquité ont poursuivi leur chemin comme si Weber n'avait pas existé<sup>1</sup> ». On doit d'autant plus le déplorer qu'à ses yeux les *Agrarverhältnisse im Altertum* constituent « le tableau le plus original, le plus intelligent et le plus pénétrant du développement économique et social de l'Antiquité que l'on ait jamais connu<sup>2</sup> ». Ce diagnostic de Heuss sur le peu d'intérêt accordé, pendant une assez longue période, aux travaux de Weber relatifs à l'Antiquité est largement justifié, même si, d'une manière apparemment paradoxale, la méconnaissance de Weber a été moins accusée et plus relative en Italie qu'en Allemagne.
- 3 Mais les choses n'ont pas tardé à changer. Deux hommes ont joué ici un rôle essentiel. Comme le rappelle Luigi Capogrossi Colognesi au début d'un article consacré à l'analyse

wébérienne des cités antique et médiévale, « c'est à deux grands savants, Moses Finley et Arnaldo Momigliano, que revient le mérite d'avoir attiré notre attention sur les travaux de Max Weber spécifiquement consacrés à l'histoire du monde antique<sup>3</sup> ».

- 4 La subtilité des analyses de Momigliano ne se laisse pas enfermer en quelques phrases mais il nous semble que son apport essentiel a été de faire reconnaître la richesse sans équivalent des *Agrarverhältnisse im Altertum* à travers des textes brefs saluant la traduction en anglais (1976) puis en italien (1981) de cet ouvrage<sup>4</sup> ou dans des articles développant plus complètement son point de vue, dont nous ne mentionnerons ici que le seul « Dopo Max Weber ?<sup>5</sup> ». C'est en particulier grâce à Momigliano que, comme le note Capogrossi Colognesi dans le texte déjà cité, l'on a reconnu dans les *Agrarverhältnisse* l'œuvre majeure par rapport à *Die römische Agrargeschichte* en raison de la perspective globale, élargie à l'ensemble du système économique et social, qui la caractérise. Il est vraisemblable que Momigliano a surestimé, avec d'autres, l'influence d'Eduard Meyer sur Weber<sup>6</sup> ; et il est probable – ce qui est plus grave – qu'il a méconnu l'originalité de la problématique de *La ville* dont le rapport avec les *Agrarverhältnisse* ne peut être pensé en termes de continuité et d'approfondissement. C'est en effet la ville médiévale, et non la cité antique, qui est dans *La ville* l'objet central d'intérêt et la question majeure est d'apprécier sa contribution au développement du capitalisme moderne. Il n'en reste pas moins que ses séminaires à l'École Normale Supérieure de Pise ont nourri et entretenu la curiosité pour les travaux de Weber relatifs à l'Antiquité.
- 5 C'est pourtant, plus encore que Momigliano, Moses Finley qui a été l'instigateur de ce renouveau d'intérêt avec la parution de *The Ancient Economy* en 1973<sup>7</sup>, même si la relation de Finley avec Weber est complexe et peut-être même, comme nous essaierons de le montrer, fondamentalement ambiguë.
- 6 La première difficulté tient au fait que les références explicites de Finley à Weber sont à la fois plutôt parcimonieuses et, de surcroît, tardives dans sa carrière. Certes, comme le signalent Brent D. Shaw et Richard P. Saller dans leur substantielle Introduction à un recueil de textes de Finley<sup>8</sup>, celui-ci a très tôt fait de Weber un de ses auteurs de référence, lors de ses études d'étudiant avancé à Columbia en histoire. Plus fondamentalement, ainsi que le soulignent encore Shaw et Saller, sa pensée a été fortement influencée dans la période de l'après-guerre par la sociologie wébérienne, au moins sur deux aspects, à savoir la préférence pour la notion de « statut » pour traiter de la société antique et la ferme recommandation du recours à « l'idéaltype »<sup>9</sup>. Ce sont là des observations importantes mais Finley n'a pas alors éprouvé le besoin d'entreprendre une discussion globale des thèses de Weber relatives à l'Antiquité.
- 7 Même dans *L'économie antique* dont le retentissement s'est accompagné d'une « redécouverte » de Weber, les références à ce dernier restent ponctuelles et, dans l'ensemble, rares, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient d'un intérêt mineur. Parmi les six références que nous avons relevées, deux sont de l'ordre de la simple allusion. Dans le chapitre IV, « Landlords and Peasants », Finley assimile l'absence dans l'Antiquité de toute politique de calcul systématique en matière d'investissement foncier à un manque de rationalité économique, entendue au sens de Weber<sup>10</sup> ; et, quelques pages plus loin, dans le chapitre V, « Town and Country<sup>11</sup> », il confronte la mentalité des aristocraties foncières de l'Antiquité à celle qui sous-tend « l'éthique protestante » en une formulation particulièrement ramassée. Dans un troisième cas, il s'agit d'une note<sup>12</sup> rappelant, à partir d'un renvoi aux « Causes sociales du déclin de la civilisation antique », que Weber fait partie d'une lignée d'auteurs ayant mis en évidence l'inefficacité, au plan économique, du

travail des esclaves. Les trois références restantes ont assurément une plus grande portée. D'abord, dès le premier chapitre, « The Ancients and their Economy », Finley reconnaît à Weber et à son « disciple », Johannes Hasebroek, le mérite essentiel d'avoir démontré de façon convaincante que toute « analyse centrée sur le marché » était « inapplicable au monde antique<sup>13</sup> ». Ensuite, dans le chapitre « Town and Country », il se réfère à deux reprises à Weber — et à des passages tirés des *Agrarverhältnisse im Altertum* — pour affirmer, en se revendiquant de son soutien, que la cité antique était fondamentalement « un centre de consommation<sup>14</sup> ». C'est là, on le sait, un thème de prédilection de Finley, que nous allons rencontrer tout au long de cet examen.

- 8 À partir de ces quelques remarques, on peut déjà déceler certaines 'affinités' entre les thématiques wébériennes et celles de Finley, comme la prise de distance à l'égard des perspectives unilatéralement « modernistes », le rôle essentiel de l'esclavage, le poids de l'agriculture, le faible niveau de rationalité économique et l'importance majeure des besoins de consommation. Il faut cependant attendre 1977 pour voir Finley traiter en quelques pages, dans le cadre d'un article sur « The Ancient City<sup>15</sup> », de ce qui constitue, à ses yeux, l'apport de Weber et, donc, de ce qui fonde en principe leur parenté intellectuelle.
- 9 Dans cet article, Finley part d'observations générales qui, sans être explicitement reliées à Weber, ont pour notre propos un réel intérêt. Il souligne, pour commencer, la double signification du terme *polis* : ce dernier désigne en effet à la fois une ville (*town*) et, dans le langage conventionnel adopté (les deux expressions de *city-state* et de *Stadtstaat* sont rappelées), la cité-État dans sa signification politique. Le propre de la cité-État est de constituer une unité regroupant à la fois la ville et la campagne : l'arrière-pays est une composante indissociable de l'entité *polis*. Or c'est une caractéristique que Weber avait, de son côté, tenue pour fondamentale ; et Finley, qui la rappelle ici, y a vu un trait essentiel de la conception wébérienne de la cité antique<sup>16</sup>.
- 10 Dans les pages qui traitent spécifiquement de Weber, le lecteur risque d'être surpris par la manière prudente, précautionneuse même, avec laquelle Finley entame son développement : il n'y témoigne pas de son habituelle intrépidité. Il y insiste notamment sur la difficulté qu'il y a à saisir la pensée d'un auteur dont le principal ouvrage sur l'Antiquité (*Agrarverhältnisse im Altertum*) n'est pas, selon lui, une œuvre d'historien et dont le texte essentiel sur *La ville (Die Stadt)* est resté inachevé.
- 11 C'est pourtant cet ouvrage qui est le principal objet de son attention. Il relève avec intérêt que Weber part, dans la continuité de Sombart, d'une définition économique de la ville et en vient, dans cette première partie, à opposer l'habitant typique de la ville d'aujourd'hui, coupé de la terre, au citoyen de la plupart des *polis* antiques qui couvre, au moins à l'origine, ses besoins alimentaires en cultivant sa propriété<sup>17</sup>. D'une manière générale, en dépit de l'évolution qu'elle a connue, la cité antique serait restée une ville de consommateurs, avec une prédominance d'intérêts de cet ordre ; et son développement aurait été freiné, sinon inhibé, par le large recours à une main d'œuvre servile. Deux traits ressortent donc de cette lecture de Weber : la cité antique serait une ville de consommation et reposerait sur une économie esclavagiste<sup>18</sup>.
- 12 Certes Finley ne manque pas de relever que Weber ne se satisfait pas de la définition économique de la ville qu'il juge incomplète. Il en tire la conclusion forcée que Weber, à l'époque de la rédaction de *La ville*, en était venu à accorder le primat au politique. Il a pu être induit en erreur par la double décision de Johannes Winckelmann de faire de cet essai une section du chapitre « *Die Herrschaft* » (*La domination*) et de lui donner le titre «

*Die nichtlegitime Herrschaft. Typologie der Städte* ». Si cette formulation est bien due à Weber<sup>19</sup>, elle ne correspond guère à l'orientation générale du texte dont nous disposons. Cet essai reste une pièce à part, dont les modalités d'intégration à *Wirtschaft und Gesellschaft* restent incertaines.

- 13 On sera en revanche moins indulgent à l'égard de la lecture très étroite et partielle que Finley en propose. Elle se concentre sur la première partie, plus précisément encore sur son début jusqu'à l'introduction de la notion de « groupement régulant l'économie (*wirtschaftsregulierender Verband*) » et du thème essentiel de la « politique économique urbaine (*Stadtwirtschaftspolitik*) ». Certes Finley évoque un ensemble de pages hautement significatif dans lequel Weber procède à la comparaison du type de ville médiéval avec le type de ville antique mais il n'en retient qu'un des facteurs, à savoir le rôle de l'esclavage. L'opposition des intérêts dominants entre la ville médiévale et la cité antique est sans doute signalée mais la mise en relation de ces intérêts divergents avec une politique destinée à les promouvoir et à les défendre n'est pas clairement mise en lumière. La formulation frappante, selon laquelle le contraste serait radical entre le citoyen de la ville médiévale, en tant qu'« *homo oeconomicus* » et celui de la cité antique comme « *homo politicus*<sup>20</sup> » ne fait même pas l'objet de la moindre allusion. Finley méconnaît l'originalité de *La ville* en considérant que Bücher et Sombart, de l'apport desquels Weber a certes largement tenu compte, sont engagés avec lui dans la même entreprise (*coworkers*). *La Ville* repose prioritairement en effet sur une comparaison entre ville médiévale et cité antique, menée du point de vue de la première à partir de deux *types idéaux contrastés* de politique économique urbaine et destinée à faire ressortir par opposition l'apport de la ville du Moyen Age au développement du capitalisme<sup>21</sup>.
- 14 Finley clôt sa présentation par une défense de l'idéaltype dont l'historien « ordinaire » aurait tort de se méfier et donc de se passer ; mais induit à nouveau en erreur par le sous-titre (« *Typology of Cities* ») retenu par Winckelmann, il recherche dans l'essai une « *typology of 'ideal-type cities'* » que celui-ci ne peut lui offrir.
- 15 En définitive, la partie du texte traitant de la conception wébérienne de la cité antique ne s'avère ni aussi riche ni aussi pertinente que l'on aurait pu l'espérer. On aborde donc avec d'autant plus de curiosité l'article, postérieur de quelques années, dans lequel Finley analyse et discute les propositions avancées par Weber sur un thème qui lui tient à cœur, « la cité-État grecque<sup>22</sup> ». Le lecteur sera probablement décontenancé par la tonalité critique du texte que Finley va même jusqu'à qualifier de « négative » à la fin de son introduction. Il s'en justifie en rappelant qu'il exprime uniquement son insatisfaction à l'égard de la présentation wébérienne des États et de la politique antiques et non pas de l'ensemble de l'œuvre dont les analyses socio-économiques restent inégalées<sup>23</sup>. Même si le texte est clairement divisé en trois parties, l'argument essentiel consiste à contester radicalement la position prêtée à Weber, selon laquelle celui-ci aurait vu dans la cité grecque une forme de domination charismatique : Weber aurait ainsi méconnu la vraie nature de la cité grecque, ce qui se traduirait dans une appréciation inadéquate de son droit. Finley en tire la conclusion radicale que la typologie des formes de domination légitime ne pourrait, dans ces conditions, « prétendre à une validité universelle<sup>24</sup> ».
- 16 En fait, Finley ne rend pas justice à la pensée de Weber : il affirme plus qu'il ne démontre et dénature sur de nombreux points la démarche de ce dernier. Certes on doit reconnaître que Weber n'avait pas sur la cité grecque le même degré de compétence que sur Rome ; et l'on est en droit de juger inappropriée la formule de « justice de cadî » pour qualifier le fonctionnement des tribunaux athéniens au temps de Périclès. Mais Finley tend à

accorder aux appréciations de Weber une portée qu'elles n'ont pas toujours, en manquant par là aux impératifs d'une véritable discussion critique : il se méprend notamment sur la logique du type idéal, comme nous aurons l'occasion de le préciser.

- 17 Ce texte témoigne ainsi des « embarras » de Finley dans sa compréhension de Weber mais, même s'il a été largement diffusé, il n'a pas remis en cause la parenté postulée entre Finley et Weber quant à l'interprétation de l'économie antique. Le chapitre que Finley a jugé opportun d'ajouter à la seconde édition de *The Ancient Economy* (1985)<sup>25</sup> ne pouvait que conforter l'idée désormais répandue d'une proximité des deux auteurs, qui se cristalliserait en particulier dans la conception de la ville antique comme « centre de consommation ».
- 18 Il est aujourd'hui reconnu, après les mises au point répétées des meilleurs connaisseurs de cet aspect de l'œuvre wébérienne<sup>26</sup>, que Weber n'a pas souscrit à une semblable thèse : si la cité antique se caractérise, en termes « idéaltypiques », par une *politique économique urbaine* orientée vers la *consommation*, elle n'en est pas, pour autant, une simple « ville de consommateurs ». C'est méconnaître sa complexité que d'établir une telle équivalence ; et il vaut la peine de se demander pourquoi Finley a pu commettre cette erreur. Il nous semble que ce qui est ici fondamentalement en jeu, c'est la signification et la portée de l'idéaltype. Comme le signale Raymond Descat, un historien de la Grèce qui a lu Weber de près, « la tradition historique a tendu à utiliser un peu indifféremment les deux types de concepts wébériens..., sa typologie économique et son idéaltype [de la ville antique]<sup>27</sup> ». Ainsi « l'historien », ajoute-t-il, « est d'une certaine manière pris au piège des concepts wébériens<sup>28</sup> ». Cela nous paraît être notamment le cas de Finley. Il semble en effet chercher l'idéaltype là où il n'est pas, dans la typologie économique des villes qui l'intéresse vivement. Il néglige du même coup la base spécifique à partir de laquelle il est construit, c'est-à-dire l'orientation de la politique économique urbaine vers la consommation (comme dans la cité antique) ou vers la production (comme dans la ville médiévale).
- 19 L'article consacré à « Weber et l'État-cité grecque » offre encore d'autres illustrations des difficultés de Finley avec l'idéaltype wébérien. L'entrée en matière de la seconde partie, « Les démagogues grecs et la typologie de la domination » est à cet égard révélatrice : étant donné que la *polis* ne constituait aux yeux de Weber ni une forme de domination traditionnelle ni non plus une expression d'une domination rationnelle (c'est-à-dire bureaucratique), elle devait nécessairement, selon Finley, être assignée au mode de domination charismatique, « puisqu'il ne reste que [celui-ci]<sup>29</sup> ». Cette formulation est proprement étonnante : l'hypothèse que la *polis* ne puisse être appréhendée correctement qu'à partir d'une *combinaison* d'éléments inhérents à deux types de domination, voire aux trois, n'est même pas évoquée. Or Weber n'a cessé d'insister sur le fait que l'idéaltype représente une « accentuation unilatérale » de la réalité. Il souligne en particulier, pour ce qui est de la domination, qu'« aucun des trois types idéaux ne se présente historiquement à l'état pur<sup>30</sup> ». C'est pourquoi il consacre une brève mais substantielle section à la « combinaison des différents types de domination<sup>31</sup> », en rappelant notamment que « sont...rares les dominations exclusivement charismatiques<sup>32</sup> ».
- 20 Finley n'a guère de mal à réfuter l'homme de paille construit sur l'oubli de ce principe et imputé abusivement à Weber. Certes, pour citer un message de l'ancienne sociologie de la domination, Weber a pu avancer que « la démocratie de Périclès [correspondait], dans l'idée de son créateur, à la domination du démagogue par le charisme de l'esprit et du discours<sup>33</sup> ». Mais deux pages plus loin, Weber écrit que « dans la démocratie attique

s'applique le principe de la rotation dans l'exercice des charges, dont la mise en œuvre stricte implique formellement comme dans la démocratie directe que la personne élue soit le mandataire et le serviteur de ses électeurs et non leur maître ». Et il précise : « par là le fondement charismatique est, sous l'angle structurel, complètement abandonné<sup>34</sup> ». La proximité, pour ne pas dire la quasi-juxtaposition, de ces deux passages démontre clairement que la démocratie athénienne ne peut être pensée à partir d'un seul et unique principe. On nous objectera peut-être que, dans la seconde version de la sociologie de la domination, elle fait l'objet d'une présentation différente et constitue un cas de « démocratie plébiscitaire<sup>35</sup> ». Toutefois celle-ci est traitée comme une « forme de transition<sup>36</sup> », trahissant une certaine ambivalence, dans la mesure où son visage anti-autoritaire, en appelant à « une légitimité issue de la volonté des dominés<sup>37</sup> », s'y marie — sans doute plus ou moins bien — avec l'exigence de reconnaissance due à « l'homme de confiance des masses<sup>38</sup> ». Il semble donc légitime de conclure de ce bref examen que Finley donne une image simplificatrice de la conception wébérienne de la cité grecque, pour autant qu'on puisse la reconstruire à partir de notations le plus souvent dispersées dans *Wirtschaft und Gesellschaft* (ou dans l'ensemble qui porte ce nom).

- 21 On pourrait s'en tenir à ces remarques si une ultime généralisation de Finley n'appelait un dernier commentaire. La seconde et essentielle partie de l'article s'achève en effet par une de ces formules carrées dont il use volontiers : selon lui, « un schéma d'explication [c'est-à-dire la typologie de la domination] qui exclut la *polis* ne saurait prétendre à une validité universelle<sup>39</sup> ». Cette formulation trahit, à notre sens, une confusion : un idéaltype, qui est en principe construit à partir des intérêts *propres* du chercheur, n'est pas une catégorie universelle ; en revanche il peut contribuer à éclairer l'histoire universelle.
- 22 Finley ne paraît pas, en définitive, se faire une idée très stricte de l'idéaltype, souvent associé à l'idée de modèle dont il n'est pas véritablement différencié. Toujours est-il qu'on est loin de la rigoureuse « méthodologie » wébérienne.
- 23 On ne peut, nous semble-t-il, échapper à cette conclusion : si Finley a effectivement trouvé dans l'œuvre de Weber une source d'inspiration et s'il en a repris des aspects importants, il n'en propose pas moins une image biaisée, avec, d'une part, « l'enfermement » de la cité antique dans le schéma de la « ville de consommation », et, de l'autre, une appréhension déficiente de la méthodologie wébérienne. La pensée de Weber s'est ainsi trouvée exposée à des reproches injustifiés, qui tendront à se radicaliser lorsque l'influence de Finley et des conceptions qu'il défendait connaîtra un net reflux.

\*\*\*

- 24 Auparavant peut-être faut-il, même si c'est marginal pour notre propos, dire quelques mots des raisons du succès rencontré en France par les thèses de Finley, sur lesquelles un récent numéro d'*Anabases*<sup>40</sup>, vient opportunément d'attirer l'attention. Il y a eu, pendant une période d'une vingtaine d'années, une *conjonction* de conditions favorables. Nous nous bornerons ici à en rappeler les principales dans une esquisse à grands traits.
- 25 La première tient au climat intellectuel prévalant dans certains milieux de la recherche et de l'édition. Il s'agissait de trouver une réponse adéquate à une question lancinante que l'on se permettra de formuler ainsi : comment maintenir « le cap à gauche » sans retomber dans une « orthodoxie » marxiste jugée stérile ? La publication de *L'Économie*

antique en 1975 aux éditions de Minuit, complétée par l'énergique plaidoyer de Finley en faveur de la démocratie antique<sup>41</sup> – *Democracy Ancient and Modern* est également parue en 1973 –, est venue à cet égard combler un vide en répondant à ce besoin<sup>42</sup>.

- 26 Toute réception favorable suppose des médiateurs influents. Or – c'est la seconde raison essentielle de son succès – la pensée de Finley a bénéficié d'un relais incomparable en la personne de Pierre Vidal Naquet. Ce dernier paraît s'être largement identifié à Finley: si celui-ci a été une victime directe du maccarthysme, chassée en conséquence de Rutgers, Vidal-Naquet estimait, de son côté, avoir subi de multiples vexations à la suite de son ferme engagement contre la guerre d'Algérie. Cette identification a été renforcée par un long « compagnonnage » et les proximités intellectuelles qu'elle entraîne. Ainsi la parution quasi simultanée du livre de Michel Austin et Pierre Vidal-Naquet, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*<sup>43</sup> et de *The Ancient Economy* a contribué à élargir l'emprise des thèses de Finley sur les spécialistes de l'Antiquité, même s'il est peut-être excessif de parler de l'instauration d'une « orthodoxie »<sup>44</sup>. L'intérêt commun pour les notions d'ordre et de statut, préférées – non sans raison – à celle de classe, est une autre expression significative, avec la référence sous-jacente à Weber, de ce compagnonnage<sup>45</sup>.
- 27 Toujours est-il qu'à travers cette médiation durable, Finley continua, pour la réception de cette partie de son œuvre, à bénéficier – c'est le troisième aspect sur lequel nous voulions insister – d'un préjugé favorable, fondé sur son association avec la prestigieuse école française d'anthropologie historique. Un lien fort avait été établi lors de la diffusion des premiers travaux majeurs de Finley, en particulier du *Monde d'Ulysse*<sup>46</sup>; et il a, d'une certaine manière, perduré dans cette « seconde » réception de Finley, même s'il s'est sans doute distendu avec la réorientation des intérêts de celui-ci et dans un contexte de large diffusion de ses écrits.
- 28 Vingt ans après la sortie en français de *L'Économie antique* les perspectives s'étaient profondément modifiées et le temps d'un premier bilan était venu. Dans sa «Présentation» d'un dossier sur ce thème<sup>47</sup>, Jean Andreau, tout en soulignant l'apport de Finley, pose des questions cruciales pour la pertinence du modèle finleyen. Et dans le remarquable article qui suit, Raymond Descat procède à sa franche « mise en question » à propos de la cité grecque, même si c'est en des termes à la fois mesurés et pesés<sup>48</sup>.
- 29 Cet article constitue un signe marquant de l'ébranlement de la prépondérance dont a joui pendant un temps le modèle élaboré par Finley. Cet ébranlement s'est poursuivi, entre autres sous les coups de boutoir de ce que l'on a pu appeler, avec quelque facilité, « l'école » bordelaise d'études antiques; elle a repris et affûté les critiques de Descat, qui est lui-même l'un de ses initiateurs, sur la nature et la portée des échanges dans l'Antiquité, en particulier dans le monde grec. L'absence d'un marché unique n'exclut pas la formation de marchés locaux. Le « schématisme » de Finley lui interdirait d'apprécier dans toute sa complexité la réalité des économies « mixtes » des cités, même s'il a lui-même signalé ce trait marquant de l'économie athénienne.
- 30 Cette « redécouverte » des échanges s'est accompagnée d'un durcissement des oppositions. La science économique a tendu à devenir, tout au moins dans certaines de ses variantes, le modèle de référence pour quelques-uns des protagonistes, par opposition à l'anthropologie historique, qui a longtemps fourni aux spécialistes les cadres dominants de pensée. Ainsi les travaux de North<sup>49</sup> devinrent l'objet d'une attention soutenue, dans la mesure où ils permettent d'aborder des questions proprement économiques dans une perspective institutionnaliste. Peu à peu s'est mise en place une sorte de front qui évoque la controverse, vieille de plus d'un siècle, entre « primitivistes » et « modernistes ». Le



premier résultat de cette joute fut, nous semble-t-il, la perte définitive de la prépondérance reconnue, pendant une vingtaine d'années, au modèle de Finley. Mais elle atteignit aussi, par ricochet, Max Weber, rangé abusivement aux côtés de Finley et des « néo-primitivistes<sup>50</sup> ». Il faut dire que ce genre de querelle ne favorise guère la compréhension à la fois correcte et dépassionnée d'une pensée subtile à laquelle nous allons maintenant revenir.

\*\*\*

- 31 Sans nous attarder ici sur la controverse entre l'historien de l'Antiquité Eduard Meyer et l'économiste de l'école historique Karl Bücher et ses prolongements, qui ont fait l'objet de maintes présentations, peut-être vaut-il la peine de rappeler comment Weber s'est situé dans ce débat. Il a défendu une position originale, qui ne se laisse enfermer ni dans la perspective « primitiviste » ni dans l'approche « moderniste ». D'une part, il « réhabilite » Bücher en considérant « [l'] économie d'*oikos* » comme une construction « idéaltypique » d'un mode d'organisation économique dont l'Antiquité aurait offert une forme relativement 'pure' sans que pourtant, considérée globalement, elle ait été réductible à un tel mode<sup>51</sup>. D'une manière générale, les stades de développement économique ne sont pas des étapes nécessaires de l'évolution mais de simples instruments conceptuels. D'autre part, tout en suivant Meyer sur nombre de points factuels, Weber conteste certaines de ses formulations les plus abruptes dans le sens moderniste, comme la référence à des usines et à des ouvriers d'usine pour la période de plein épanouissement d'Athènes<sup>52</sup>. Il esquisse ainsi les voies d'une synthèse, amenant à reconnaître l'existence « d'un niveau relativement élevé d'organisation économique » — conformément aux thèses modernistes — qui, cependant, ne s'inscrirait pas dans le « cadre du système moderne de marché », comme l'affirment les thèses modernistes<sup>53</sup>.
- 32 Si ces remarques ont quelque pertinence, elles conduisent nécessairement à la conclusion que l'on méconnaît le sens de l'argumentation wébérienne si l'on range unilatéralement Weber du côté des « néo-primitivistes ». Pour en saisir toute la portée, il faut encore introduire d'autres éléments et, pour ce faire, nous nous appuyerons sur ce modèle de discussion critique que constitue l'article de Christian Meier, « Max Weber und die Antike<sup>54</sup> » : sa lecture s'impose, nous semble-t-il, à quiconque s'intéresse aux recherches de Weber touchant à l'Antiquité.
- 33 Pour Meier deux traits essentiels caractérisent le mode de recherche pratiqué par Weber: ce sont la mise en évidence de la spécificité (*die Eigenart*), en l'occurrence de celle qui est propre à l'Antiquité, et l'établissement de connexions (*Zusammenhang*) qui relient les différents facteurs à l'œuvre dans la société antique. Connexion et spécificité font partie, relève Meier, de ses concepts-clé<sup>55</sup>. Revenons rapidement sur l'un et sur l'autre.
- 34 Meier rappelle que « Primitivistes » et « Modernistes » ont pu, chacun de leur côté, dégager des facteurs isolés qui allaient dans le sens de leur thèse mais il leur a manqué une vision d'ensemble de ce qui fait la spécificité de la société urbaine antique et, entre autres, de son économie. C'est cette vision d'ensemble, dans laquelle trouvent place à la fois des traits « primitifs » et des caractéristiques modernes, qui a permis à Weber de transcender les positions unilatérales et par là de proposer une approche novatrice<sup>56</sup>.
- 35 Cette spécificité ne se donne à voir que si l'on procède à des comparaisons — c'est un point cardinal de la « méthodologie » wébérienne — et que si l'on cherche à saisir les

connexions entre les divers ordres de phénomènes. Weber a toujours été attentif à l'*interdépendance* qui existe entre eux et contribue à façonner d'une manière décisive la spécificité d'une culture, d'une société ou d'un système économique. Dans ses études d'histoire antique, il s'est d'abord penché sur les rapports entre économie et droit, avant d'embrasser, de façon plus globale, les relations entre l'économie, le politique et le militaire, sans oublier le soubassement géographique. On mesure ici à quel point l'affirmation d'Alain Bresson, selon laquelle pour Weber « les institutions [auraient] une existence séparée de l'économie » a quelque chose de fantasmagorique.

- 36 On en est finalement arrivé à cette situation paradoxale pour ce qui est de la réception des travaux de Weber sur l'Antiquité, au moins en France : elle a été, sous l'influence de Finley et de quelques médiateurs, en particulier de Vidal-Naquet, relativement forte mais elle a aussi été en partie biaisée<sup>57</sup> parce qu'ils ont été abordés à travers le prisme, à notre sens réducteur, de la lecture de Finley. Ainsi ont pu se donner libre cours des présentations et des discussions qui n'ont qu'un rapport lointain – ou en tout cas douteux – avec la réalité des textes. Il paraît clair que le prétendu « wébérisme », qui englobe indistinctement Finley et Weber, est une pure construction à visée polémique, qui n'a guère de vertus analytiques<sup>58</sup>. Derrière cet homme de paille Weber a disparu ... ou a été oublié. Pour ce qui est de Finley lui-même, la virulence de la polémique a entraîné le rejet radical de son modèle par certains et non son simple et légitime dépassement.
- 37 Il nous semble pourtant que des conditions favorables sont désormais réunies pour une réception plus sereine de l'œuvre wébérienne. D'abord, on dispose, dans le cadre de la MWG, d'une édition critique des textes relatifs à l'Antiquité. *Die römische Agrargeschichte* a été publié il y a déjà longtemps sous la responsabilité d'un spécialiste reconnu, Jürgen Deininger<sup>59</sup>. C'est le même savant qui a eu la charge d'éditer l'ensemble des écrits de Weber consacrés à « l'histoire sociale et économique de l'Antiquité » pour la période 1893-1909, c'est-à-dire comportant, outre la version finale des *Agrarverhältnisse im Altertum*, les deux versions courtes qui l'avaient précédée et l'article fondamental, « *Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur*<sup>60</sup> ». Ajoutons encore que l'édition de *Die Stadt* a été en définitive assumée par un autre historien de l'Antiquité, Wilfried Nippel<sup>61</sup>. Les introductions respectives de ces deux auteurs fournissent à quiconque se donne la peine de les consulter de précieuses informations sur le contexte de rédaction de ces différents textes mais aussi les bases d'une interprétation respectueuse de la pensée de Weber. De plus, ces chercheurs ne sont pas isolés ; il existe en effet une communauté internationale de bons connaisseurs de cette partie de l'œuvre wébérienne, dans laquelle Luigi Capogrossi Colognesi en Italie et Hinnerk Bruhns en France nous paraissent occuper une place particulière. Il y a là un climat propice à la réception de Weber ; celle-ci peut, nous semble-t-il, être poursuivie et approfondie selon trois voies distinctes.
- 38 La première voie pourrait être appelée celle de « l'inventaire », suggérée par Heuss dans le cadre de son important article. Cette dénomination a pourtant quelque chose de réducteur et Hinnerk Bruhns s'est, avec raison, interrogé sur sa pertinence<sup>62</sup>. Déjà malaisée dans son exécution, une telle entreprise ne permettrait guère de dégager le sens de la recherche wébérienne : la collection de propositions à laquelle elle aboutirait, si elle était menée jusqu'au bout, n'en donnerait qu'une image appauvrie, d'esprit positiviste. Cette voie n'aboutit pas pour autant nécessairement à une impasse. Stefan Breuer en garde quelque chose lorsqu'il confronte autour du thème de la domination les analyses wébériennes aux acquis de la recherche contemporaine pour apprécier ce qu'il en reste aujourd'hui ; mais cette appréciation vise d'abord, au-delà de telle ou telle proposition, le

tableau d'ensemble que propose Weber de la genèse des formes de domination et de leurs potentialités de développement<sup>63</sup>.

- 39 La seconde voie consisterait en une discussion critique des critères qui fondent pour Weber la spécificité de l'Antiquité gréco-romaine et, plus globalement, lui confèrent une portée particulière du point de vue de l'histoire universelle. Le premier, le plus général, résulte, dans ce cas, – contrairement à la Mésopotamie ou à l'Égypte – de la victoire de la noblesse sur « la royauté militaire primitive » et de la constitution d'une « cité nobiliaire », « s'administrant elle-même » et, ajoute Weber, « ce qui est décisif, sans bureaucratie<sup>64</sup> ». La cité peut ensuite évoluer vers « la cité des hoplites » et, ultérieurement, vers « la cité démocratique de citoyens » mais les deux traits essentiels – et favorables au développement – de l'autonomie et de l'absence de bureaucratie y sont préservés. En revanche, un obstacle majeur au développement économique provenait, selon Weber, de l'impossibilité de réunir dans des corporations organisées sur une base professionnelle, comparables à celles du Moyen Âge, les hommes libres et les esclaves travaillant dans les mêmes métiers, puisque l'interdisait leur différence radicale de statut. Facteur aggravant, pour reprendre la célèbre formulation de *Die Stadt*, la *polis* antique était « une *corporation de guerriers*<sup>65</sup> » (en italique dans le texte). La formule de Weber a été, non sans raison, discutée, notamment par Meier dans le texte déjà cité<sup>66</sup>. Il ne faut pas cependant oublier qu'elle vise à préparer le lecteur à la conclusion tranchée selon laquelle « en principe il ne pouvait être question d'une liberté personnelle de la conduite de vie<sup>67</sup> ». C'est d'abord de cette dernière qu'il convient de discuter, à savoir de l'émergence problématique, dans le cadre de la cité antique, d'une conduite autonome sur le plan économique.
- 40 Parmi les autres thèmes qui appelleraient reconsidération et approfondissement, deux méritent, à notre sens, une attention particulière. L'un touche au rôle, exceptionnel du point de vue de l'histoire universelle, des paysans dans les cités grecques : le lien durable établi entre la citoyenneté et la possession de terres en a été le fondement et a conféré aux propriétaires fonciers un prestige propre, y compris pour les périodes où, comme à Athènes, cette règle restrictive a été abolie. L'autre touche, bien sûr, à la place centrale de l'esclavage dans l'économie antique mais court, encore moins que le précédent, le risque d'être oublié, tant Finley en a fait une pièce essentielle de son argumentation.
- 41 Une troisième voie, peut-être la plus ambitieuse – au moins pour la partie socio-économique de l'œuvre wébérienne –, vaut la peine d'être signalée ici, même si elle n'a été jusqu'à présent guère empruntée. Hinnerk Bruhns en esquisse l'idée dans son texte d'annonce du colloque de 2003 auquel était, selon le titre initial, assigné l'objectif ambitieux de traiter d'« Économie antique et économie moderne : le débat entre théorie économique et économie historique (A propos de Max Weber)<sup>68</sup> ». Il y invite à prendre en compte le lien, jusque-là négligé, entre les positions prises par Weber à l'égard de la théorie économique moderne et ses analyses des systèmes économiques du monde antique. C'est justement cette articulation qu'il s'efforce de penser dans sa propre intervention (« Max Weber, économie antique et science économique moderne<sup>69</sup> ») ainsi que dans une contribution, très voisine par la date et l'orientation, à un ouvrage collectif<sup>70</sup>. À travers les *Agrarverhältnisse im Altertum* Weber aurait voulu donner une « leçon de méthode » privilégiant, conformément à sa conception de la théorie, la construction rigoureuse de concepts et d'idéaltypes. Peut-être pourrait-on encore élargir le champ d'investigation et entreprendre de relire ce même ouvrage à la lumière de la complexe architecture conceptuelle proposée par Weber dans le chapitre II d'*Économie et société*

(« Les catégories sociologiques fondamentales de l'économique »). Cette perspective synthétique pourrait permettre de remédier à la vision courante d'une œuvre divisée en une suite de compartiments séparés sans pour autant remettre en question les indéniables déplacements d'intérêt, voire de priorité.

- 42 Telles sont quelques-unes des voies que pourrait, selon nous, emprunter de façon fructueuse la réception de l'œuvre wébérienne. Nous ne voudrions pas pour autant laisser croire que celle-ci ne comporte pas des lacunes et des faiblesses dans sa compréhension du monde antique. Une nouvelle appréhension du politique s'impose, notamment pour les cités grecques et en particulier pour Athènes. Sur ce plan, c'est plutôt à partir des perspectives ouvertes par Christian Meier<sup>71</sup>, avec son insistance sur l'autonomie du politique et la valorisation inhérente à sa pratique, et non de l'approche trop « instrumentale » de Finley<sup>72</sup> qu'il faudrait, à nos yeux, tenter de cerner son originalité.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Andreau, J. (1995) : « Présentation : Vingt ans après *L'économie antique* de Moses I. Finley », *Annales, HSS*, 50, p. 947-960.
- Austin, M. / Vidal-Naquet, P. (1972) : *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris : Armand Colin (2e éd. revue, 1973).
- Bresson, A. (2008) : *L'économie de la Grèce des cités (fin Ve-I<sup>er</sup> siècle a. C.)*, I *Les structures de la production*, II *Les espaces de l'échange*, Paris : A. Colin.
- Breuer, S. (2011) : « 'Herrschaft' in der Soziologie Max Webers », Wiesbaden : Harassowitz Verlag.
- Bruhns, H. (1985) : « De Werner Sombart à Max Weber et Moses I. Finley : la typologie de la ville antique et la question de la ville de consommation », in : Leveau, P. (dir.) : *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique*, Aix-en-Provence, p. 255-283.  
Repris dans Bruhns (2014c), chap. 3 de la première partie, « Die Stadt ».
- Bruhns, H. (1996) : « Max Weber, l'économie et l'histoire », *Annales, HSS*, 51, p. 1259-1287.  
Repris dans Bruhns (2014c), chap. 2 de la seconde partie, « Geschichte und Ökonomie ».
- Bruhns, H. (2004a) : « Introduction », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 34 : *Sociologie économique et économie de l'Antiquité. A propos de Max Weber*, dir. par H. Bruhns et J. Andreau.
- Bruhns, H. (2004b) : « Max Weber, économie antique et science économique moderne », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 34 : *Sociologie économique et économie de l'Antiquité. A propos de Max Weber*, dir. par H. Bruhns et J. Andreau., p. 31-45.  
Repris dans Bruhns (2014c), chap. 4 de la seconde partie.
- Bruhns, H. (2004c) : « Max Weber, théorie économique et histoire de l'économie », in : id. (dir.) : *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber*, Paris : MSH, chap. 9.
- Bruhns, H. (2009) : « Le rôle de Max Weber dans l'œuvre de Christian Meier », *Anabases*, 10, p. 41-59.  
Version allemande reprise dans Bruhns (2014c), chap. 2 de la troisième partie, « Weberlektüren, Weberleser » (p. 213-229).

- Bruhns, H. (2014a) : « Moses I. Finley, coupable de 'wébérisme' ? », *Anabases*, 19, p. 69-82.
- Bruhns, H. (2014b) : « Cambridge, Bordeaux ou Heidelberg : à quoi servent les 'classiques' », in : Apicella, C. / Haack, M. L. / Lerouxel, F. (dir.) : *Mélanges en l'honneur de Jean Andreau*, Bordeaux : Ausonius, p. 29-41.
- Bruhns, H. (2014c) : *Max Webers historische Sozialökonomie. L'économie de Max Weber entre histoire et sociologie*, Wiesbaden : Harassowitz Verlag.
- Bruhns, H. / Nippel, W. (1991) : « Max Weber, Moses I. Finley et le concept de cité antique », *OPUS. International Journal for Social and Economic History of Antiquity*, VI-VIII (1987-1989) : *La cité antique ? À partir de l'œuvre de Moses I. Finley*, p. 27-50.
- Capogrossi Colognesi, L. (1995) : « The Limits of the Ancient City and the Evolution of the Medieval City in the Thought of Max Weber », in : Cornell, T. J. / Thomas, K. (éd.) : *Urban Society in Roman Italy*, Londres: University College Press, p. 27-37.
- Chazel, F. (2014) : « La sociologie de la domination revisitée. À propos d'un ouvrage de Stefan Breuer », *L'Année sociologique*, 64, p. 171-190.
- Deininger, J. (1990), « Eduard Meyer und Max Weber », in: Calder, W. / Demandt, A. (éd.) : *Eduard Meyer. Leben und Leistung eines Universalhistorikers*, Leiden : E. J. Brill (Mnemosyne, suppl. 112), p. 132-158.
- Descat, R. (1995) : « L'économie antique et la cité grecque. Un modèle en question », *Annales, HSS*, 50, p. 961-989.
- Finley, M. I. (1954) : *The World of Odysseus*, New York : Viking Press.
- Finley, M. I. (1975) : *L'économie antique*, trad. par M. P. Higgs, Paris : Minuit ; éd. orig. : (1973) *The Ancient Economy*, Berkeley : University of California Press (2<sup>e</sup> éd. augmentée 1985).
- Finley, M. I. (1973) : *Democracy Ancient and Modern*, Londres : Chatto & Windus ; trad. fr. (1990) : *Démocratie antique et démocratie moderne*, trad. par M. Alexandre, préface de P. Vidal-Naquet, Paris : Payot.
- Finley, M. I. (1977) : « The Ancient City: from Fustel de Coulanges to Max Weber and beyond », *Comparative Studies in Society and History*, XIX, p. 305-327.
- Finley, M. I. (1984) : *Économie et société en Grèce ancienne*, trad. par J. Carlier, introduction de B. D. Shaw et de R. P. Saller, Paris : La Découverte ; éd. orig. (1981) : *Economy and Society in Ancient Greece*, éd. par B. D. Shaw et R. P. Saller, Londres : Chatto & Windus.
- Finley, M. I. (1983) : *Politics in the Ancient World*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Finley, M. I. (1985) : *L'Invention de la politique*, Paris : Flammarion.
- Finley, M. I. (1986) : « Max Weber und der griechische Stadtstaat », in : Kocka, J. (éd.) : *Max Weber, der Historiker*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, p. 90-106.
- Hartog, F. (2015) : *Partir pour la Grèce*, Paris : Flammarion.
- Heuss, A. (1965) : « Max Webers Bedeutung für die Geschichte des griechisch-römischen Altertums », *Historische Zeitschrift*, 201, p. 529-556.
- Ismard, P. (2014) : « Classes, ordres, statuts : la réception de la sociologie finleyenne et le cas Pierre Vidal-Naquet », *Anabases*, 19, p. 39-54.

- Meier, C. (1988) : « Max Weber und die Antike », in : Gneuss, C. / Kocka, J. (éd.) : *Max Weber. Ein Symposium*, Munich : dtv, p. 11-24.
- Meier, C. (1990) : « Die Rolle des Krieges im klassischen Athen », *Historische Zeitschrift*, 251, p. 555-605.
- Meier, C. (1986) : Recension de Moses I. Finley, *Politics in the Ancient World*, Cambridge : Cambridge UP 1983, in : *Gnomon*, 58, p. 496-509.
- Momigliano, A. (1980 [1977]) : « Max Weber and Eduard Meyer: à propos de City and Country in Antiquity », *Sesto contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome : Edizioni di Storia e Letteratura, I, p. 285-293.
- Momigliano, A. (1980 [1978]), « Dopo Max Weber? », *Sesto contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, I, p. 295-312.
- Momigliano, A. (1981) : Préface à *Storia economica e sociale dell'antichità. I rapporti agrari*, Rome : Editori Riuniti.
- Nippel, W. (1986) : « Die Kulturbedeutung der Antike. Marginalien zu Weber », in : Kocka, J. (éd.) : *Max Weber, der Historiker*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, p. 112-118.
- North, D. C. (1981) : *Structure and Change in Economic History*, New York : Norton.
- Pearson, H. W. (1975 [1957]) : « Un siècle de débat sur le primitivisme économique », in : Polanyi, K. / Arensberg, C. : *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris : Larousse, p. 43-49.
- Pébarthe, C. (2014) : « Une Économie antique en version française », *Anabases*, 19, p. 55-68.
- Weber, M. (1971) : *Économie et société*, trad. partielle par J. Freund et al., Paris : Plon.
- Weber, M. (1986) : *Max Weber Gesamtausgabe, I/2 : Die römische Agrargeschichte in ihrer Bedeutung für das Staats- und Privatrecht*, édité et introduit par J. Deininger, Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck).
- Weber, M. (1998) : *Économie et société dans l'antiquité*, précédé de « Les causes sociales du déclin de la civilisation antique », trad. par C. Colliot-Thélène et F. Laroche, avec une Introduction d'H. Bruhns : « À propos de l'histoire ancienne et de l'économie politique chez Max Weber », p. 9-59.
- Weber, M. (1999) : *Max Weber Gesamtausgabe, I/22-5, Die Stadt*, édité et introduit par W. Nippel ; éd. fr. : *La ville*, établie par A. Berlan, qui a traduit et introduit le texte, avec une postface d'Y. Sintomer, Paris : La Découverte, 2014.
- Weber, M. (2005) : *Max Weber Gesamtausgabe, I/22-4, Herrschaft*, édité et introduit par E. Hanke avec la collaboration de T. Kroll ; éd. fr. : *La domination*, sous la responsabilité d'Y. Sintomer, dans une traduction d'I. Kalinowski, Paris : La Découverte, 2013.
- Weber, M. (2006) : *Max Weber Gesamtausgabe, I/6 : Zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte des Altertums, 1893-1908*, édité et introduit par J. Deininger, Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck).

## NOTES

\*. Ces réflexions ont été suscitées par la parution du recueil d'articles de Hinnerk Bruhns, *Max Webers historische Sozialökonomie. L'économie de Max Weber entre histoire et sociologie* (Bruhns [2014c]).

1. Heuss (1965), p. 554.
2. Heuss (1965), p. 538.
3. Copogrosso Colognesi (1995), p. 27.
4. Momigliano a rendu compte de l'édition anglaise dans le *Times Literary Supplement* (8-4-1977) et préfacé l'édition italienne.
5. Momigliano (1980 [1978]).
6. Momigliano (1980 [1977]). On se reportera sur ce plan à l'excellente mise au point de Jürgen Deininger (1990). Deininger adopte dans ce texte une position mesurée à l'égard de Meyer en évitant aussi bien les diatribes (à la Finley) que la ferveur (à la Tenbruck). Il est piquant de voir à quel point l'œuvre et le personnage de Meyer ont, encore récemment, pu susciter de passions.
7. Trad. fr. 1975.
8. Finley (1984).
9. Finley (1984), p. 19.
10. Finley (1975), p. 117.
11. Finley (1975), p. 122.
12. Finley (1975), p. 195, note 64.
13. Finley (1975), p. 26.
14. Finley (1975), p. 125, 138-139. Peut-être vaut-il la peine de citer le passage le plus significatif auquel se réfère Finley : « Les villes antiques furent toujours, à un degré beaucoup plus élevé que les villes médiévales, des centres de consommation, et à un degré moindre des centres de production (Weber [1971], p. 98). On notera que la proposition de Weber s'inscrit déjà dans le cadre d'une comparaison entre cité antique et ville médiévale et qu'elle est formulée non sous la forme d'une dichotomie abrupte mais en termes de degré.
15. Finley (1977).
16. Selon Hinnerk Bruhns et Wilfried Nippel, « l'indifférenciation entre ville et campagne » est pour Finley la première caractéristique de la cité antique retenue par Weber (Bruhns /Nippel [1991], p. 29).
17. MWG, I/22-5, p. 68.
18. Telles sont pour Finley les deux autres caractéristiques majeures, avec l'absence de séparation entre ville et campagne, que Weber aurait attribuées à la cité antique. Hinnerk Bruhns ne manque pas de les rappeler dans l'article déjà cité.
19. Tel est en effet le titre envisagé pour la section c) du chapitre 8 qui devait être consacré à « la domination » selon l'esquisse d'organisation de sa propre contribution au *Grundriss der Sozialökonomik*. Cette esquisse fait partie du Plan d'ensemble de l'ouvrage, publié en 1914.
20. MWG, I/22-5, p. 275.
21. Pour de plus amples justifications de cette interprétation, qui tend aujourd'hui à prévaloir, on se reportera, entre autres références, à l'article synthétique d'Hinnerk Bruhns (1996) ainsi qu'à l'Introduction de Wilfried Nippel à l'édition critique de *Die Stadt* (MWG, I/22-5).
22. Finley (1986).
23. Finley (1986), p. 92.
24. Finley (1986), p. 100.
25. « Further Thoughts » (p. 177-207).
26. Nous nous bornerons à citer ici la contribution spécifique d'Hinnerk Bruhns à ce débat (1985, p. 255-273).
27. Descat (1995), p. 972.
28. Descat (1995), p. 975.
29. Finley (1986), p. 95.
30. Weber (1971), p. 222.
31. Weber (1971), p. 271 sqq.
32. Weber (1971), p. 272.

33. MWG, I/22-4, p. 500.
34. MWG, I/22-4, p. 502.
35. Weber (1971), p. 275.
36. Weber (1971), p. 275.
37. Weber (1971), p. 276.
38. Weber (1971), p. 275.
39. Finley (1986), p. 100.
40. Cf. *Anabases* n° 19, 2014.
41. Cf. trad. fr de Finley (1973).
42. Nous nous sommes librement inspiré ici de quelques pages de François Hartog dans *Partir pour la Grèce* (2015, p. 157-162), reprises de l'Introduction au numéro d'*Anabases* déjà cité.
43. Austin / Vidal-Naquet (1972).
44. Raymond Descat a, dans son article de 1995 que nous avons déjà cité, employé l'expression de « nouvelle orthodoxie ». Ce thème est repris par Christophe Pébarthe dans sa contribution au numéro d'*Anabases* sur la réception de Finley (Pébarthe [2014]).
45. Paulin Ismard a traité de cette dimension importante dans son article pour le numéro 19 d'*Anabases* (Ismard [2014]).
46. Finley (1954).
47. Andreau (1995).
48. Descat (1995).
49. L'ouvrage de Douglas C. North, *Structure and Change in Economic History* (1981) constitue, de ce point de vue, la référence majeure. Mais North n'est pas le seul auteur auquel Alain Bresson, le chef de file des adversaires de Finley, accorde une grande importance. Il se réfère aussi – ce qui est moins attendu – à John Nash et à la théorie des jeux.
50. Ce classement arbitraire témoigne en tout cas d'une connaissance très superficielle de Weber, si on la compare à celle de Descat. On ne peut lire qu'avec étonnement la proposition majeure de Bresson, selon laquelle « le wébérisme faisait des institutions des 'choses en soi', ayant une existence séparée de l'économie, qu'elles prenaient en charge et surdéterminaient » (Bresson [2008], p. 29). Weber était en réalité trop marqué par la leçon kantienne pour attribuer à une quelconque institution le statut d'une chose en soi. Il s'est toujours efforcé de mettre en évidence, contrairement à ce qu'affirme Bresson, les relations entre divers ordres de phénomènes, notamment, dans les *Agrarverhältnisse*, le rapport de l'économique avec le politique et le militaire. Enfin Weber n'a jamais eu recours à la notion de surdétermination.
51. Weber (1998), p. 93.
52. Weber (1998), p. 94.
53. Nous nous référons ici à un texte souvent négligé d'Harry W. Pearson (1975, p. 43-49) qui fait ressortir, en dépit de sa brièveté, l'originalité de la démarche wébérienne.
54. Meier (1988). Voir la traduction française dans le numéro 24|2016 de *Trivium*.
55. Meier (1988), p. 23.
56. Nous rappelons ici de façon condensée l'argument développé par Meier dans le premier § de la page 20.
57. Les Allemands diraient peut-être avec excès « manquée » (*verfehlt*).
58. Hinnerk Bruhns le démontre de façon rigoureuse, exempte de toute facilité polémique, dans son article, « Moses I. Finley, coupable de 'wébérisme' ? », pour le numéro spécial d'*Anabases* (Bruhns [2014a]). On lira également sa contribution aux *Mélanges* en l'honneur de Jean Andreau (Bruhns [2014b]) dans laquelle il développe la même critique de fond.
59. MWG, I/2, 1986.
60. MWG, I/6, 2006.
61. MWG, I/22-5, 1999. Initialement, le médiéviste Klaus Schreiner devait aussi participer à cette édition critique mais il s'en est rapidement retiré.



62. « Introduction » à Weber (1998), p. 38.
63. Stefan Breuer procède, pour ce qui est de l'Antiquité, à cette confrontation entre analyses wébériennes et acquis de la recherche dans le chapitre IV de son livre de 2011 (p. 121-159). On se permettra de renvoyer, pour une présentation d'ensemble de cet ouvrage, à notre note critique, « La sociologie de la domination revisitée. À propos d'un ouvrage de Stefan Breuer » (Chazel [2014]).
64. Weber (1998), p. 122.
65. MWG, I/22-5, p. 283.
66. Meier (1988), p. 21. La critique de Meier se fait plus vive dans son article portant sur « le rôle de la guerre dans l'Athènes classique » (1990). Notons pourtant que Weber ne s'en tient pas à cette seule formulation ; il écrit aussi que « la démocratie antique était une 'corporation' de citoyens libres » (MWG I/22-5, p. 263). Hinnerk Bruhns est revenu sur cette critique de Meier dans son article sur « Le rôle de Max Weber dans l'œuvre de Christian Meier » (2009).
67. MWG, I/22-5, p. 285.
68. Bruhns (2004a).
69. Bruhns (2004b).
70. Il s'agit du chapitre 9, « Max Weber, théorie économique et histoire de l'économie » dans le livre *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber*, paru en 2004 sous la direction d'Hinnerk Bruhns.
71. Rappelons ici la forte affirmation d'H. Bruhns dans son article relatif au « rôle de Weber dans l'œuvre de Meier » (*Anabases*, 10, 2009) : « La ville antique de Max Weber et la polis grecque de Christian Meier ne se contredisent pas, elles se complètent ». Elle mériterait une discussion approfondie.
72. Finley considère en effet dans *L'invention de la politique* (Finley [1985], chap. V, p. 145) que « pour tous ceux qui ne sont pas politiciens, la politique est une activité instrumentale, [c'est-à-dire] un [simple] moyen [pour] atteindre des objectifs [qui sont] en eux-mêmes non politiques ». C'est en particulier à cette « compréhension instrumentale de la politique », jugée trop étroite, que Christian Meier s'en prend dans son compte rendu du livre de Finley (*Gnomon*, 1986, 58, p. 496-509).

## INDEX

**Mots-clés** : Max Weber, Moses I. Finley, réception de Max Weber, Antiquité

**Schlüsselwörter** : Rezeption Max Webers, Antike

## AUTEUR

### FRANÇOIS CHAZEL

François Chazel est professeur émérite de sociologie à l'université Paris-Sorbonne. Pour plus d'informations, voir la notice suivante.